COLLOQUE
L'INSÉCURITÉ DE L'EXPERT
RISQUES ET PREVENTION
ANTIBES JUAN-LES-PINS
19 OCTOBRE 2018

COLLOQUE CNCEJ 2018

PALAIS DES CONGRES
ANTIBES JUAN-LES-PINS
19 OCTOBRE 2018

www.promosciences.com/cncej18

PRESENTATION

Colloque du 19 octobre 2018

PRÉ - PROGRAMME

L'INSECURITE DE L'EXPERT
RISQUES ET PREVENTION

Notre colloque, en cette époque de questionnement sur l'autorité, revêt une importance particulière pour les experts certes, mais aussi pour les magistrats desquels l'expert détient sa légitimité et les avocats acteurs incontournables du procès. Chacun à sa place devrait avoir une influence sur le bon déroulement des opérations expertales, condition indispensable à la dissolution du conflit dans le rituel du procès. Sauf que, parfois, la sécurité de l'expert est menacée car les textes, les parties, les avocats, voire les magistrats, consciemment ou non, ont laissé se développer, quand ils ne l'ont pas suscité, un climat conflictuel dommageable pour la justice en général, et pour ses acteurs en particulier, au premier rang desquels on trouve l'expert.

Après les discours de bienvenue et un exposé sur les raisons du choix du thème, et avant une synthèse, trois tables rondes seront tenues, au cours desquelles de nombreuses questions seront explorées et débattues, notamment :

PREMIERE TABLE RONDE

L'insécurité de l'expert préalablement à sa désignation

L'opacité du statut, fiscal comme social ; l'absence de l'expert à ce stade ; la surdétermination de l'image de l'expert dans le public ; la nomenclature ; l'adéquation expert mission ; la qualité de la mission ; l'expertise, la co-expertise, le collège d'experts, le sapiteur ; etc.

SECONDE TABLE RONDE

L'insécurité de l'expert lors du déroulement de l'expertise

Le principe de la contradiction ; les relations avec les parties, les avocats, le juge ; l'autorité et sa contestation ; les dires tendancieux, voire provocateurs ; les contestations du coût unitaire des diligences ; le harcèlement ; les menaces ; les stratégies de rupture ; etc.

TROISIEME TABLE RONDE

L'insécurité de l'expert après le dépôt du rapport

Le mésusage du rapport ; les contentieux de la rémunération, de la responsabilité, de la responsabilité civile, de l'annulation ; la prescription et le point de départ glissant ; la mise en œuvre des menaces ; la couverture assurantielle ; etc.

Trente à quarante minutes seront consacrées aux échanges avec la salle au cours de, et après, chaque table ronde.

L'INSÉCURITÉ DE L'EXPERT
RISQUES ET PREVENTION

Photo Mairie d'Antibes Juan Les Pins, service presse communication. Francois TROTOBAS

PRÉ - PROGRAMME

POUR LES ACCOMPAGNANTS

VENDREDI 19 OCTOBRE

Nous vous proposons une journée de découverte au départ du Palais des Congrès à 9h30 en autocar avec une visite guidée des lieux suivants :

- Le Vieil Antibes
- Le Marché Provençal
- Une dégustation surprenante accompagnée de tapenade suivie d'un déjeuner convivial
- Le Musée Picasso
- Le tour du Cap d'Antibes avec arrêt pour profiter de la vue panoramique de la baie.

Le retour est fixé à 16h30 pour pouvoir participer au diner de gala pour les inscrits.

POST COLLOQUE

SAMEDI 20 OCTOBRE

Pour profiter pleinement de ce mini séjour dans la région, des visites sont proposées à tous, le samedi qui suit le colloque pour :

- Le Village médiéval de Saint Paul de Vence
- Un déjeuner convivial
- La Fondation Maeght , splendide musée niché dans la nature, rassemblant une grande collection de peintures et de sculptures d'art moderne et contemporain (Calder, Chagall, Braque, Giacometti, Miró…).

Le départ se fera à 9h30 au Palais des congrès .
Retour prévu à 17h00.

EN PRATIQUE :

INSCRIPTION :

Toute participation est soumise à une inscription préalable, par l'envoi du bulletin réponse. L'inscription comprend la participation au colloque, la documentation, l'accueil café et le déjeuner, qui seront pris à l'intérieur du Palais des Congrès. Le dîner de gala clôturera la journée dans un établissement de qualité.

HÉBERGEMENT :

Un tarif a été négocié avec quelques hôtels proches du Palais des congrès. La consultation et la réservation de votre hébergement peut se faire sur https://cloud.agoraevent.fr/Site/149502/4044?Concept=1

TRANSPORTS / NAVETTE :

Une navette gratuite sera mise à disposition des experts et de leurs conjoints au départ de Marseille et d'Aix-en-Provence. Le retour de la navette est prévu vers 17H00. Si vous prévoyez de participer au diner et/ou à la visite post colloque, pensez à ne réserver que le trajet Aller et organisez vous-même votre retour.

CONDITIONS D'ANNULATION :

Toute demande d'annulation doit nous parvenir par écrit.

Avant le 1er octobre 2018 :
Remboursement moins 50€ de frais de dossier.

Après le 1er octobre 2018 :
Aucun remboursement ne pourra être effectué.

FORMATION CONTINUE :

Pour les experts, ce colloque peut être pris en charge par la formation continue. Numéro d'agrément : 93 131 166 213. Une convention de formation peut vous être adressée à votre demande. Une attestation de formation de 7 heures vous sera délivrée par le CNCEJ.

Pour les avocats : L'EDA SUD-EST valide 4 heures de formation pour les avocats au titre de l'article 14-2 de la loi du 31 décembre 1971. Pas de prise en charge individuelle au FIF-PL..

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

PROMO SCIENCES
7 impasse Roqueplan- 13002 Marseille
Mail : info@promosciences.com
Tel : 04 91 91 24 89

COLLOQUE
L'INSÉCURITÉ DE L'EXPERT
RISQUES ET PREVENTION
ANTIBES JUAN-LES-PINS
19 OCTOBRE 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION COLLOQUE CNCEJ 2018

PROMO SCIENCES - 7, impasse Roqueplan - 13002 Marseille

Attention : places limitées ! Merci de retourner ce bulletin dûment rempli et accompagné de votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessus ou inscrivez vous en ligne sur www.promosciences.com/cncej18

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom_____ Prénom_____

Fonction et/ou spécialité_____

Cour d'appel _____

Organisme_____

Adresse_____

_____

Code postal_____ Ville_____

Tél._____ Mob._____

Email_____

participera au colloque « L 'insécurité de l'expert . Risques et prévention » du vendredi 19 octobre 2018

participera ☐ au déjeuner (pas de coût supplémentaire) ☐ au dîner de gala (coût en sus)

Je réserve une place (gratuite dans la limite des disponibilités) ☐ Aller simple ☐ Aller Retour

en car au départ de ☐ Marseille ☐ Aix-en-Provence

☐ Accompagnant(s) :

Nom_____ Prénom_____

Nom_____ Prénom_____

	Tarif réduit avant 15/09	Plein tarif après 15/09	Nb personnes	Total dû
Membre CNCEJ	☐ 220 €	☐ 250 €		
Non membre CNCEJ	☐ 250 €	☐ 280 €		
Avocats	☐ 250 €	☐ 280 €		
Diner de gala	☐ 140 €	☐ 140 €		
Visite accompagnants	☐ 110 €	☐ 110 €		
Visite post colloque	☐ 110 €	☐ 110 €		
			TOTAL	

Règlement à joindre : ☐ chèque à l'ordre du CNCEJ ou carte de crédit ☐ visa ☐ mastercard

Titulaire_____

Numéro de la carte _____ _____ _____ _____

Expire fin : (mois/année) _____/_____ Cryptogramme_____

J'autorise le débit total de _____€

Date :_____ Signature obligatoire :